



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

Le Plan Local d'Urbanisme ou PLU, règlement communal, est l'outil qui définit les évolutions et la préservation de l'environnement quotidien pour les dix ans à venir. Son rôle est primordial.

La loi qui encadre l'élaboration des PLU prévoit des consultations de la population. Nous avons voulu aller plus loin pour vous informer/concerter, au plus près de vos préoccupations. Nous mettons en libre accès sur le site internet de notre commune l'intégralité du PLU. Nous avons créé une adresse mail dédiée à vos remarques et observations sur ce sujet.

Cette démarche participative a un double objectif :

Vous associer concrètement, à l'élaboration du zonage du PLU.

Nous permettre, à travers le PLU, de porter ensemble, élus et habitants, les grands projets du territoire et les objectifs urbains et sociaux.

Au travers de ce projet, l'objectif est que Crépy-en-Valois soit toujours une ville où il fait bon vivre entre ruralité et modernité.

Nous portons un beau projet en concertation avec les Crépynois et en dépit des vents contraires, nous le mènerons à bien.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT ET J.TORLET

Initié par la Polyclinique Saint Côme soutenue par la Ville de Crépy-en-Valois, le pôle de santé regroupera un centre de dialyse, certains spécialistes, un laboratoire d'analyse, un pôle dentaire et des paramédicaux déjà sur notre ville, là où l'objectif premier était de faire venir des médecins généralistes.

Nous ne pouvons que nous réjouir de renforcer l'offre médicale sur le territoire. Mais nous regrettons que la Ville ne s'investisse pas autant pour la Maison Médicale qui, depuis janvier 2020, s'est restructurée en Centre de Santé et est seule à compter déjà de nouveaux médecins généralistes.

Par ailleurs, l'implantation face à la gendarmerie, sur un terrain municipal, empêche désormais l'implantation d'un nouveau groupe scolaire alors que dans le secteur 159 logements nouveaux ont été construits et que 150 autres sortent actuellement de terre.

Pourquoi la majorité municipale n'accompagne pas sa frénésie de constructions des services indispensables pour tous nos concitoyens ?

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

la Maire, dans les pas de son prédécesseur, poursuit le projet d'urbanisme, qui à terme augmenterait la population de 3000 habitants.

Pourquoi pas, mais elle se base sur des terrains qui n'appartiennent pas à la ville, alors, je pose la question, est-ce encore une utopie qu'elle essaie de nous vendre, à la même sauce que la fameuse déviation que chaque édile nous promet depuis 40 ans, on nous prend vraiment pour des idiots.

Avant que ces 3000 habitants arrivent à Crépy, il serait bon de repenser l'attractivité de notre cité.

Que faire à Crépy le dimanche, vous l'avez tous constaté, c'est le désert dans notre ville, pas de bowling (promis depuis bien longtemps) pas de patinoire, elle l'a même supprimé pour la période de Noël, enfin rien qui incite à rester dans cette cité.

Autre question, comme au moins 1000 de ces Habitants bénéficieront de logements sociaux, quelle population allons-nous recevoir? Je pose la question.

Alors, avant de dépenser des centaines de milliers d'euros en cabinet d'architecte et autre, il serait préférable de dépenser un peu plus pour l'amélioration de la ville.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE T. GALIN

Texte non transmis dans les délais impartis.

TEXTE DE P. FAYOLLE

(CONSEILLER MUNICIPAL AYANT DÉCLARÉ NE PAS APPARTENIR À LA MAJORITÉ MUNICIPALE)

Texte non transmis dans les délais impartis.